Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Charpentier, veuillez visiter :
bpcharpentier.fr/annales-sujets-et-corriges

BP CHARPENTIER • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Hygiène prévention secourisme

Session 2002 • Code sujet : **UF2 / 107MB02** • Durée : **1 h** • Coefficient : **1**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Secourisme : prise en charge d’une victime présentant une hémorragie** (3 questions) — **Page 3**
2. **Biologie : sang, inflammation et évolution d’une plaie** (4 questions) — **Page 4**
3. **Prévention : accident du travail et santé au travail** (5 questions) — **Page 6**
4. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 8**

Sujet officiel (PDF) : https://bpcharpentier.fr/assets/annales/bp-charpentier/UF2 - Hygiène - prévention - secourisme/2002/BP Charpentier - UF2 - Hygiène - prévention - secourisme - Session 2002 - 2-Sujet.pdf

1. Secourisme : prise en charge d’une victime présentant une hémorragie

L’exercice porte sur les gestes de secours à réaliser auprès d’une victime qui saigne abondamment dans un environnement de travail avec une machine et du matériel. Il évalue la sécurisation, l’examen de la victime, l’alerte et le maintien des gestes de secours.

Question 1. Énoncer les quatre étapes principales de l’intervention de secours auprès d’une victime.

L’ordre est essentiel : **protéger** d’abord les personnes et sécuriser les lieux, puis **examiner** la victime pour repérer l’urgence. Il faut ensuite **alerter** les secours, ou demander à quelqu’un de le faire, puis **secourir** la victime en attendant leur arrivée. Ces quatre étapes organisent l’intervention et limitent le risque d’un nouvel accident.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Protéger, examiner, alerter, puis secourir : les quatre étapes de l’intervention, dans cet ordre précis.

Question 2. Décrire la conduite à tenir face à une victime présentant un saignement abondant : supprimer le danger et éviter le suraccident, examiner la situation, faire alerter les secours et réaliser les gestes de secours jusqu’à leur arrivée.

1. **Protéger :** arrêter la machine et faire ranger le matériel gênant pour éviter un suraccident.
2. **Examiner :** constater le saignement abondant et vérifier qu’aucun objet n’est présent dans la plaie. C’est une urgence en raison du risque de perte de sang.
3. **Alerter :** faire appeler le 18 ou le 112 par un collègue et lui demander de transmettre un message complet.
4. **Secourir :** prendre une protection, par exemple des gants ou du plastique, puis comprimer la plaie. Maintenir la compression jusqu’à l’arrivée des secours, surélever le membre, faire allonger la victime, la rassurer et la couvrir. Désinfecter dès que possible.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Arrêter la machine, faire appeler le 18 ou le 112, comprimer la plaie et maintenir la victime allongée, rassurée et couverte jusqu’aux secours.

Question 3. Indiquer le geste accepté en relais de la compression directe, lorsque la conduite à tenir est correctement détaillée.

Le geste accepté en relais est le **tampon relais**, à condition que la conduite à tenir de la question précédente soit correctement détaillée. Il prend le relais de la compression directe pour maintenir la pression sur la plaie. La victime reste surveillée et la prise en charge se poursuit jusqu’à l’arrivée des secours.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Le tampon relais est accepté si la conduite à tenir et le geste sont correctement détaillés.

2. Biologie : sang, inflammation et évolution d’une plaie

Cette partie aborde les fonctions des principaux constituants du sang et les signes locaux d’inflammation. Elle traite également des évolutions possibles d’une plaie, de sa surveillance et des soins à envisager.

Question 1. Associer les leucocytes, les hématies, les plaquettes et le plasma à leurs principales fonctions dans l’organisme.

Constituant	Fonction principale
Leucocytes	Défense de l’organisme
Hématies	Transport des gaz respiratoires
Plaquettes	Coagulation du sang
Plasma	Transport des substances nutritives et des déchets

✓ RÉPONSE À RETENIR

Leucocytes : défense ; hématies : transport des gaz ; plaquettes : coagulation ; plasma : transport des nutriments et des déchets.

Question 2. Citer les quatre signes locaux caractéristiques d’une inflammation.

Les quatre signes locaux caractéristiques de l’inflammation sont :

- Rougeur
- Douleur
- Chaleur
- Gonflement

✓ RÉPONSE À RETENIR

Rougeur, douleur, chaleur et gonflement.

Question 3. Indiquer les deux évolutions principales possibles d’une plaie et préciser les mesures de surveillance, de nettoyage, de désinfection et de protection, ainsi que la conduite nécessitant de consulter un médecin.

Les deux évolutions possibles sont la cicatrisation et la guérison, ou le développement d’une infection locale.

1. Surveiller la plaie.
2. La nettoyer et la désinfecter régulièrement pour limiter le développement microbien.
3. La protéger si besoin.
4. Consulter un médecin.

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Guérison ou infection locale ; surveiller, nettoyer, désinfecter et protéger la plaie ; consulter un médecin.

Question 4. Qualifier le type de traitement que constitue le sérum.

Le sérum constitue un **traitement curatif**.

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Traitement curatif.

3. Prévention : accident du travail et santé au travail

Cette partie porte sur les conséquences d'un accident du travail pour le salarié et l'entreprise, ainsi que sur les démarches et délais de déclaration. Elle aborde aussi le suivi médical des salariés et les protections contre les risques professionnels.

Question 1. Présenter des conséquences possibles d'un accident du travail pour le salarié et pour l'entreprise.

Les conséquences peuvent toucher la santé et la situation sociale du salarié, ainsi que l'activité et les coûts de l'entreprise. Plusieurs exemples sont possibles pour chaque partie.

- **Pour le salarié :** séquelles pouvant être définitives, handicap psychologique, perte de revenus ou isolement.
- **Pour l'entreprise :** perte de production, dommages au matériel, coûts administratifs ou de remplacement du salarié, et hausse éventuelle de la cotisation accident du travail.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Salarié : séquelles, handicap psychologique, perte de revenus ou isolement. Entreprise : perte de production, dommages matériels, frais administratifs ou de remplacement, hausse possible de la cotisation accident du travail.

Question 2. Indiquer le délai dont dispose le salarié pour déclarer l'accident à son employeur, puis celui dont dispose l'employeur pour adresser la déclaration à la caisse primaire d'assurance maladie.

Déclarant	Démarche	Délai
Salarié	Déclarer l'accident à son employeur	24 heures
Employeur	Renseigner la déclaration et l'adresser à la CPAM	48 heures

La déclaration destinée à la caisse primaire d'assurance maladie est établie et transmise par l'employeur. Les deux délais se comptent à partir de l'accident, conformément au barème du corrigé.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Salarié : 24 h pour déclarer l'accident à l'employeur. Employeur : 48 h pour transmettre la déclaration à la CPAM.

Question 3. Préciser la mission générale de la médecine du travail auprès des salariés.

La mission générale de la médecine du travail est d'assurer le suivi de la santé des salariés. Ce suivi concerne les salariés dans le cadre de leur activité professionnelle. Les visites permettent notamment de contrôler l'état de santé, de rechercher certaines maladies et de vérifier l'aptitude au poste. Si nécessaire, le poste de travail peut être adapté. Ces objectifs complètent la mission générale sans la remplacer : la réponse attendue est bien le suivi de la santé des salariés.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La médecine du travail assure le suivi de la santé des salariés.

Question 4. Présenter les situations donnant lieu à une visite de santé au travail, les modalités de surveillance mentionnées et les objectifs des visites.

1. Les visites ont lieu à l'embauche, après un congé de maternité et lors de la reprise après un arrêt de 21 jours pour maladie, maladie professionnelle ou accident.
2. Le corrigé mentionne aussi une visite annuelle, une visite à la demande du salarié et une surveillance particulière des salariés exposés au plomb, à l'amiante ou aux radiations.
3. Elles servent à rechercher des maladies dangereuses, contrôler l'état de santé, vérifier l'aptitude au poste et adapter le poste de travail si besoin.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Visites : embauche, reprise après 21 jours d'arrêt, retour de congé maternité, visite annuelle ou à la demande. Surveillance particulière selon les risques. Objectifs : rechercher des maladies, contrôler la santé, vérifier l'aptitude et adapter le poste.

Question 5. Donner des exemples de moyens de protection collective et de moyens de protection individuelle adaptés aux risques professionnels.

Les protections collectives concernent les dispositifs qui protègent les travailleurs sur le chantier. Les protections individuelles sont portées par chaque salarié. Les exemples ci-dessous correspondent aux moyens cités dans le corrigé et peuvent être choisis selon le risque rencontré.

- **Protection collective :** échafaudage, filets de sécurité, garde-corps.
- **Protection individuelle :** casque, harnais, chaussures de sécurité, bleu de travail, gants de manutention.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Collective : échafaudage, filets de sécurité, garde-corps. Individuelle : casque, harnais, chaussures de sécurité, bleu de travail, gants de manutention.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2002)

Bilan de l'épreuve : Épreuve d'hygiène prévention secourisme du brevet professionnel Charpentier, session 2002, code UF2, sujet 107MB02, d'une durée d'une heure et de coefficient 1. Le corrigé porte sur les gestes de secours face à une hémorragie, les fonctions du sang et le suivi d'une plaie, puis sur les accidents du travail, la médecine du travail et les protections professionnelles.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- En secourisme, retenir la séquence : protéger, examiner, alerter, secourir.
- Les leucocytes défendent l'organisme, les hématies transportent les gaz, les plaquettes participent à la coagulation et le plasma transporte nutriments et déchets.
- Les signes locaux d'inflammation sont la rougeur, la douleur, la chaleur et le gonflement.
- Les protections collectives comprennent notamment échafaudages, filets et garde-corps; les protections individuelles incluent casque, harnais et chaussures de sécurité.

Points de vigilance & attentes du jury

- Éliminer le danger et éviter le suraccident avant d'intervenir auprès de la victime.
- Pour une hémorragie, préciser la compression et les gestes de prise en charge jusqu'à l'arrivée des secours.
- Associer correctement les délais de déclaration de 24 h pour le salarié et de 48 h pour l'employeur.
- Distinguer les protections collectives des équipements individuels et donner des exemples adaptés.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Quel ordre d'action faut-il retenir en secourisme ?

La séquence attendue est protéger, examiner, alerter, secourir. Il faut supprimer le danger, évaluer la situation, faire prévenir les secours en transmettant un message complet, puis intervenir sans interrompre la compression nécessaire.

Q : Quels signes permettent de reconnaître une inflammation locale ?

Les quatre signes demandés sont la rougeur, la douleur, la chaleur et le gonflement. Pour une plaie, la correction recommande aussi de la surveiller, de la nettoyer et de la désinfecter régulièrement.

Q : Comment sont répartis les points et combien de temps dure l'épreuve ?

Le corrigé indique une durée d'une heure et un coefficient 1. Les points se répartissent entre secourisme, biologie et prévention : 7 points, 6 points et 7 points, soit 20 points au total.

Q : Quels critères de notation faut-il privilégier dans les réponses de prévention ?

Il faut distinguer les conséquences pour le salarié de celles pour l'entreprise, associer chaque délai à la bonne déclaration et différencier clairement les protections collectives des équipements individuels en donnant des exemples pertinents.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpcharpentier.fr/assets/annales/bp-charpentier/UF2 - Hygiène - prévention - secourisme/2002/BP Charpentier - UF2 - Hygiène - prévention - secourisme - Session 2002 - 2-Sujet.pdf

Ressources BP Charpentier : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.